

4. La Plaine Continentale Intérieure, circonscrite entre la lisière occidentale du Bouclier Canadien et les Montagnes Rocheuses.

5. La région des Cordillères, s'étendant depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'au littoral du Pacifique.

On pourrait ajouter à cette énumération deux autres régions moins importantes, savoir: 1. L'Archipel Arctique, comprenant les îles de l'océan arctique, au nord de la baie d'Hudson et 2. Les Basses terres de la baie James et de la baie d'Hudson. Ces deux dernières régions, quoique distinctes quant à leur formation et leurs particularités, n'offrent pas assez d'intérêt pour nécessiter une description détaillée; il suffit de les mentionner.

**Région des Apalaches.**—Elle englobe la contrée montueuse du sud-est de Québec et les provinces maritimes. Durant les âges géologiques les plus reculés, les couches sédimentaires de calcaires, de grès et de schistes, qui s'accumulèrent sur le lit des mers formèrent des chaînes de montagnes et furent bouleversées et durcies avant de subir l'intrusion des roches ignées. Au cours des siècles suivants, ces montagnes se sont partiellement désagrégées et ne méritent guère aujourd'hui que le nom de collines, à l'exception de la chaîne des monts Notre-Dame, dans Québec, dont l'élévation varie entre 1,000 et 2,000 pieds et dont quelques sommets atteignent même 3,500 pieds, de la contrée ravinée et escarpée que l'on rencontre dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, d'une autre partie de cette province longeant la baie de Fundy et d'une arête centrale en Nouvelle-Ecosse.

Dans les procédés ordinaires de l'érosion, quantité de matières se détachant des roches en décomposition furent entraînées vers la mer, et, dans les temps récents, l'action des glaces dénuda une bonne partie des territoires les plus élevés du pays, laissant à peine assez de terre pour la pousse des arbres.

En certains lieux, des sédiments ont été déposés subséquemment aux grands bouleversements des âges les plus reculés; ils ne se sont pas transformés, cédant aisément à l'action des agents atmosphériques et sont recouverts d'une ample épaisseur de terre. Les sols de l'île du Prince-Edouard, de la vallée d'Annapolis-Cornwallis et d'autres sections sont dérivés de ces grès et schistes tardivement déposés, les schistes produisant les éléments argileux et les grès fournissant le sable, qui rend le sol poreux et cultivable. Des ardoises calcaires, en quelques endroits comme les comtés de Carleton et d'York, Nouveau-Brunswick, se sont transformés en sols fertiles. Les vallées de l'est de Québec ont conservé assez d'humus pour rendre leurs terres arables. La grande fertilité des anciens marais, aujourd'hui desséchés, de la Nouvelle-Ecosse, est due aux limons et aux vases déposés par les marées qui les submergeaient autrefois.

La portion canadienne des monts Apalaches possède un grand nombre des minéraux qui ont placé plusieurs des Etats de l'est des Etats-Unis au premier rang des contrées minérales et industrielles du monde. D'importants gisements de houille, de gypse et d'or sont en exploitation en Nouvelle-Ecosse, tandis que le fer, la pierre et les matériaux de construction, quoique de moindre importance, jouent néanmoins un rôle considérable; on extrait également le manganèse, l'antimoine, le tripoli et le baryte et l'on commence à s'occuper du cuivre. Les principaux minéraux du Nouveau-Brunswick sont le gypse, le fer, la houille, la pierre à bâtir et la pierre meulière, l'argile, l'antimoine, le manganèse, l'eau minérale et le schiste pétrolifère; le gaz naturel vient aussi en bon rang. Les principales mines d'amiante du monde sont situées dans le sud-est de Québec, où se trouvent également de riches dépôts de minerai de fer chromé, de cuivre et de pyrite. La présence du minerai de fer et de l'or a aussi été constatée.